



Tous les conseillers étaient présents.

Comptes administratifs 2018 et budgets primitifs 2019

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs et comptes administratifs suivants :

Comptes administratifs 2018 de la commune

- Dépenses de fonctionnement	: 233 152,92 €
- Recettes de fonctionnement	: 508 763,03 €
- Dépenses d'investissement	: 83 232,73 €
- Recettes d'investissement	52 133,26 €

Budget primitif 2019 de la commune

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 566 981,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 238 386,00 €

Fixation des taux d'imposition 2019

- Taxe d'habitation :	8,70 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	45,99 %

(Maintien des taux d'imposition 2018)

Vote des subventions 2019 aux associations

- Comité des Fêtes	: 160 €
- Comité des Fêtes pour feu d'artifice	: 1 650 €
- Club gym de Saint Hilaire	: 160 €
- Association sportive ASSHML	: 160 €
- Société de Chasse	: 500 €
- Société de Chasse pour aide loyer du local	: 200€
- FNACA section St Hilaire	: 160 €
- Marcheurs de l'Aigue Blanche	: 160 €
- Club St Hilaire Amitiés	: 160 €
- Les Inséparables	: 160 €
- Les Inséparables organisation foire annuelle	: 300 €
- Saint Hilaire Evasion sportive	: 160€
- Association France Alzheimer Loire	: 80 €
- Centre Léon Bérard lutte cancer	: 80 €
- Secours Populaire	: 100 €
- Restos du cœur	: 80 €
- Sou des Ecoles Publiques	: 300 €
- Voyages scolaires, 25 % du montant du voyage dans la limite de 50 €	:1000 €
- Ecole Saint Joseph par élève de la commune	: 814 € soit 6769€
- Lycée agricole de Ressin 50 € par élève	: 50 €
- Maison Familiale Rurale Montbrison 50 € par Elève	: 50 €
- ADMR portage de repas	: 600 €

Rénovation appartement route de Valprivas

Le conseil municipal procède à l'examen des devis complémentaires (reçus depuis le dernier Conseil Municipal) pour les travaux.

Les demandes de subventions sont faites auprès du Conseil Régional, du Département, Loire Forez et le S.I.E.L.

Programmes de réfection des chemins ruraux

Un état des lieux des chemins ruraux (chemin de desserte des parcelles agricoles et chemins de randonnée) sera réalisé prochainement. Le département apporte une aide à cette opération et les travaux (nivelage, coupées et empierrage si possible) pourront être réalisés sur trois ans.

Aire de jeux

Il est prévu l'acquisition et l'installation d'un baby foot pour compléter l'aire de jeux communale de la Quérette.

Illuminations

Les illuminations et les décors de Noël seront renouvelés cette année pour un montant de 2.225 €.

Dates à retenir

- Nettoyage de printemps avec les associations de la commune le samedi 27 avril à 14h ; RV devant la mairie
- Elections européennes le dimanche 26 mai
- Passage du tour de France sur la commune le dimanche 14 juillet

Le Maire

Nicole GIRODON